

Réponse de la Commission Biblique Sur l'Évangile selon saint Matthieu

Auteur, date de composition et vérité historique de l'évangile selon Matthieu

19 juin 1911

Question 1 : Compte tenu de l'accord universel et constant de toute l'Église depuis les premiers siècles que manifestent clairement les témoignages explicites des Pères, les titres des manuscrits des Évangiles, les versions les plus anciennes des Saintes Écritures, les catalogues transmis par les saints Pères, les écrivains ecclésiastiques, les souverains pontifes et les conciles, et enfin l'usage liturgique de l'Église orientale et occidentale, peut-on et doit-on affirmer comme certain que Matthieu, l'apôtre du Christ, est réellement l'auteur de l'évangile publié sous son nom ?

Réponse : Oui.

Question 2 : Faut-il considérer comme suffisamment fondée par la voix de la Tradition l'opinion selon laquelle Matthieu a précédé dans sa rédaction les autres évangélistes et qu'il a composé le premier évangile dans la langue maternelle alors utilisée par les juifs de Palestine à qui cette œuvre était destinée ?

Réponse : Oui pour les deux parties.

Question 3 : Est-il possible de déplacer la rédaction de ce texte original au delà de l'époque de la destruction de Jérusalem, de sorte que les prédictions qu'on y lit au sujet de cette destruction auraient été écrites après l'événement ; ou le témoignage d'Irénée qu'on a coutume d'alléguer, et dont l'interprétation est incertaine et controversée, doit-il être considéré comme ayant un poids tel qu'il oblige à rejeter l'opinion de ceux qui estiment qu'il est davantage conforme à la Tradition que cette rédaction soit intervenue avant même la venue de Paul dans la ville ?

Réponse : Non pour les deux parties.

Question 4 : Peut-on soutenir au moins comme probable l'opinion de certains modernes selon lesquels Matthieu n'aurait pas été composé, au sens propre et restreint du terme, l'évangile tel qu'il nous est transmis, mais seulement une collection de dits et de paroles du Christ qu'un autre auteur, anonyme, dont ils font le rédacteur de l'évangile lui-même, aurait utilisé comme sources ?

Réponse : Non.

Question 5 : Étant donné que tous les Pères et les écrivains ecclésiastiques, et l'Église elle-

même depuis ses commencements, ont utilisé seulement comme étant canonique le texte grec de l'évangile connu sous le nom de Matthieu – ceux-là mêmes qui ont transmis expressément que Matthieu a écrit dans sa langue naturelle n'étant pas exceptés – peut-on prouver avec certitude que quant à la substance l'évangile grec est identique à cet évangile-là qui a été élaboré par ce même apôtre dans sa langue maternelle ?

Réponse : Oui.

Question 6 : Étant donné que l'auteur du premier évangile poursuit un dessein principalement théologique et apologétique, c'est-à-dire vise à montrer aux juifs que Jésus est le Messie annoncé par les prophètes et né de la race de David, et que de surcroît, dans la manière de disposer les faits et les dits qu'il raconte et rapporte, il ne suit pas toujours l'ordre chronologique, est-il permis d'en déduire que ceux-ci ne doivent pas être reconnus comme vrais ; ou peut-on affirmer également que les récits des actions et des paroles de Jésus qu'on lit dans l'évangile auraient subi un changement ou une adaptation sous l'influence des prophéties de l'Ancien Testament et de l'état plus développé de l'Église, et qu'ils ne seraient donc pas conformes à la vérité historique ?

Réponse : Non pour les deux parties.

Question 7 : Faut-il en particulier considérer comme dépourvues d'un fondement solide les opinions de ceux qui mettent en doute l'authenticité historique des deux premiers chapitres dans lesquels sont racontées la généalogie et l'enfance du Christ, ainsi que certaines déclarations de grande importance en matière dogmatique, comme celles qui ont trait à la primauté de Pierre [Mt 16, 17–19], à la forme du baptême transmise aux apôtres avec la mission universelle de prêcher [Mt 28, 19 s], à la profession de foi des apôtres en la divinité du Christ [Mt 14, 33], et d'autres semblables qui apparaissent comme affirmées de façon particulière chez Matthieu ?

Réponse : Oui.

Source : laportelatine.org/formation/magistere/reponse-du-19-juin-1911-sur-levangile-selon-saint-matthieu

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France